



*Communiqué de presse*

## **Le baccalauréat : rite de passage indispensable ?**

Deux cents ans ! Notre bon vieux bac fête cette année son bicentenaire.

Le bac : un monument national selon certains, monument dépassé voire inadapté selon d'autres.

Jean-Robert Pitte, président de l'université de Paris IV Sorbonne dit tout haut ce que de nombreux spécialistes de l'éducation pensent tout bas : « l'école a mal à son bac ».

Rappel :

- 1936 : moins de 3% de reçus,
- 2007 : 83,03% de reçus,
- 1969 : création du bac technologique,
- 1995 : création du bac professionnel,
- coût : de 200 à 280 millions d'euros,
- 100 000 correcteurs,
- 4 000 sujets différents proposés,
- emploi du temps tronqué en fin d'année scolaire pour les élèves de seconde, première et terminale par occupation des locaux,
- 10 matières à l'écrit alors que nos voisins européens n'en passent que 5, voire 4.

Cette année, cinq académies pilotes et un département vont organiser les épreuves du bac ailleurs que dans les lycées pour éviter de perturber le bon déroulement du troisième trimestre des autres classes.

Depuis décembre 2007 une commission au Sénat planche sur le thème « A quoi sert le bac ? » et consulte tous azimuts.

La PEEP souhaite vivement que le contrôle continu participe à l'obtention de ce diplôme. En effet, l'accès à un certain nombre de filières du supérieur se fait sur la base du bulletin de notes. Or chacun sait que les pré-inscriptions se font dès le second trimestre.

Il devient impératif de proposer d'autres moyens de valider la fin d'études secondaires, le passage dans le supérieur et l'accès direct au monde du travail (pour le bac « pro »).

Le 17 mars 2008